

Votre interlocuteur

M. Nina CARD

+33678276414

nina@ninacard.fr



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Le présent document (DER) a pour objet de vous communiquer des informations essentielles sur notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, ainsi que la réglementation applicable à notre profession. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel, les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale.

Le DER doit vous être remis lors du premier rendez-vous, il doit être signé par vous, et pourra vous être communiqué lors de chaque mise à jour significative ou avant de procéder à une nouvelle opération. Nous pouvons donc être amenés à vous faire signer plusieurs fois ce « Document d'Entrée en Relation » même si vous êtes déjà client du cabinet. Face à vous un professionnel qui s'engage à :

- Respecter les dispositions réglementaires
- Se comporter avec loyauté, compétence, diligence et agir avec équité au mieux de vos intérêts
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences S'enquérir de vos objectifs, votre situation globale, de votre expérience avant de formuler un conseil
- Avoir recours si nécessaire à d'autres professionnels pour votre intérêt Communiquer de manière appropriée les informations utiles à votre prise de décision ainsi que les modalités de notre rémunération.

Les étapes de notre mission de conseil :

Etape 1 : présentation de mes habilitations	Etape 2 : découverte de votre situation et de vos objectifs	Etape 3 : analyse et détermination de mes missions	Etape 4 : présentation des solutions retenues	Etape 5 : document de synthèse des solutions retenues	Etape 6 : validation et mise en place des solutions
--	---	--	--	---	--

VOTRE CONTACT

M. CARD Nina
37 rue des Roseaux
21380 Asnières-les-Dijon

Téléphone : **+33678276414**
Email : **nina@ninacard.fr**

INFORMATIONS

L'Entreprise:

Nom ou dénomination sociale : Nina CARD

Adresse professionnelle ou siège social : 37 rue des Roseaux 21380 Asnières les Dijon

SIREN: 911064244

NAF/APE : 6619B

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22006014

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr>) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir *des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF* enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°22006014

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA-IARD 160 Rue Henri Champion 72030 Le Mans

Numéros de polices : 127128662

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS	2 000 000€	2 000 000€
DONT ACTIVITÉS GIRARDIN	1 000 000€	1 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
3 colonnes	Economie solidaire	Partenariat	Commissions
Corum	Société de Gestion	Partenariat	Commission
EDR REIM	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commissions
FINANCILE	Société de Gestion	Contrat d'apporteur d'affaire	Commissions
FONCIERE PROSPER	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commissions
Inter invest	Société de gestion	Partenariat	Commissions
InterGestion Reim	Société de Gestion	Partenariat	Commissions
Kyaneos	Société de gestion	Partenariat	Commissions
MNK Partner's	Société de gestion	Convention de partenariat	Commission

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
My Marguerit	Société de gestion	Convention de partenariat	Commissions
Norma-Capital	Société de Gestion	Partenariat	Commissions
SOGENIAL	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commissions

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 22006014

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : courtier, mandataire d'IAS, partiellement indépendant.

Notre prestation de conseil en assurance nous permet de vous proposer parmi un large choix de partenaires, un contrat cohérent en réponse à vos besoins et exigences.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), adresses courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <https://acpr.banque-france.fr/fr>

N° ORIAS : N°22006014

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA-IARD 160 Rue Henri Champion 72030 Le Mans

Numéros de polices : 127128662

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire d'assurance	2 000 000€	2 315 610€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ABEILLE Assurances	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et retrocessions sur encours
Corum L'épargne	Société de gestion	Partenariat	Commission et rétrocessions sur encours
ERES	Courtier en assurances	Mandat d'intermédiation	Commission et rétrocessions sur encours
Selencia	Assureur	Mandat d'intermédiation	Commission et rétrocession sur encours
SwissLife	Assureur	Mandat d'intermédiation	Commission et rétrocessions sur encours
UAF Life	Assureur	Convention de courtage	Commissions et rétrocessions sur encours

Collaborateur

Collaborateur de la Carte professionnelle n° CPI21022025000000002 délivrée par CCI de Métropole de Bourgogne, valable j'usqu'au 15/01/2028.

Le Cabinet Nina Card est autorisé à recueillir la signature des bulletins de souscriptions des parts de SCI et des contrats de réservation ou offres d'achat pour les programmes immobiliers proposés par les promoteurs partenaires, ainsi que la signature de mandat de vente de biens immobiliers. Le Cabinet Nina Card n'est pas autorisé à percevoir des fonds.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Carte T : N°ADC21022026000000192

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA-IARD 160 Rue Henri Champion 72030 Le Mans

Numéros de polices : 127128662

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en Transactions Immobilières	2 000 000€	2 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Groupe Créquy	Société de Gestion immobilière	Mandat Commercial	Commission

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

M. Rémi BOUCHEZ, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org>

Pour les autres activités :

<https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED

CONSO DEV

Centre d'Affaires Stéphanois SAS

IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE3,

RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués :

Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui lui est applicable, le cabinet Nina CARD peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Cabinet Nina Card 37 rue des Roseaux 21380 Asnières les Dijon

Par tel : 06 78 27 64 14

Par mail : nina@ninacard.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Dans le cadre de ses prestations, notre cabinet est amené à traiter des données personnelles du client, nécessaires à l'exécution de la relation contractuelle et, le cas échéant, pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données qu'au regard des finalités convenues avec le client, à préserver leur sécurité et leur intégrité, et à ne les communiquer qu'aux tiers strictement nécessaires à l'exécution des prestations ou en vertu d'une obligation légale.

Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée d'une période de cinq (5) ans à compter de sa cessation, conformément aux obligations légales applicables (notamment celles de l'AMF et de l'ACPR). Certaines données peuvent être conservées au-delà, jusqu'à dix (10) ans, lorsque la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme l'exige.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ses données personnelles. Lorsque le traitement repose sur son consentement, celui-ci peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ses droits, le client peut adresser une demande sur support durable (courrier ou email) à l'attention du responsable de traitement du cabinet. En cas de difficulté, le client peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller

Fait à :
Date :
Signature :

MENTIONS LÉGALES

Nina Card Entreprise Individuelle, 37 rue des Roseaux, 21380 Asnières-lès-Dijon ; SIREN 911 064 244 RCS Dijon Conseillère en Investissements Financiers (CIF), Courtier en Assurance (COA) et Intermédiaire en Opérations de Banque (IOBSP) immatriculée à l'ORIAS sous le n° 22006014 (www.orias.fr). Membre de la CNCEF, association agréée par l'AMF et l'ACPR. RC Professionnelle souscrite auprès de MMA IARD (police RCP n° 127 128 662). Sous le contrôle de l'AMF et de l'ACPR.